

Prix Amnistie internationale

Texte de Charles-Antoine Giard

Titre : La grande tromperie

À l'ère du numérique, les fausses nouvelles sont devenues les feux de forêts de l'information, s'étendant dans les réseaux sociaux. Cette image décrit bien la dure réalité de nos jours parce que d'après moi, la qualité de l'information est amoindrie et affectée par le phénomène de la désinformation. Ce fléau est dû à la facilité dans la fabrication de rumeurs, leur nombre immense dans nos réseaux sociaux et le manque d'accès aux véritables informations.

Tout d'abord, il y a cette grande facilité de production de nouvelles erronées. Dans notre ère technologique, la création de fausses nouvelles est trop à portée de main. N'importe qui d'entre vous peut décider de créer une rumeur à partir de ce qu'il désire. « Toutes les manipulations possibles sont utilisées pour entretenir la désinformation, la rumeur et le dénigrement. », affirme Jérôme Deiss, dans son article publié par RadioCanada. Un rapport, réalisé par quatre experts du CAPS* et de l'IRSEM*, démontre les problèmes liés à la manipulation de l'information dans les médias sociaux. L'importance que vont prendre les logiciels d'édition photo, audio et vidéo vont bientôt permettre « de faire dire n'importe quoi à n'importe qui, rendant la désinformation indétectable. », soulignent les auteurs. L'accès à tout ce matériel informatique ne peut qu'engendrer son lot de désinformation. Nous devrions être alarmé de faire face à toute cette manipulation de l'information qui dénigre la valeur de celle-ci.

Ensuite, nous avons cette gigantesque quantité de fausses nouvelles submergeant nos médias sociaux. Ce sont des millions de gouttes dans un vaste océan de données. Nos chers réseaux sociaux sont, trop souvent, des diffuseurs de mensonges produits par le commun des mortels. Par exemple, en 2016, lors des élections aux États-Unis, plusieurs canulars étaient présents. Facebook en avait compté 80 000 ; sur Twitter, 2 752 comptes en publiaient, et Google avait 1 100 vidéos donnant de fausses informations sur les élections américaines. C'est peu me direz-vous. Cependant, en additionnant le nombre de personnes ayant vu ces mauvaises données, cela nous donne 427 726 290 personnes. C'est encore très peu ? Je n'en suis pas aussi sûr. « La diffusion de fausses informations a toujours existé, mais à l'heure du numérique, nous y faisons face tous les jours », explique Walter Quattrociocchi, directeur d'un laboratoire à l'Université Ca'Foscari de Venise. Ça signifie donc que cette propagation de nouvelles mensongères est dangereuse pour notre information et on ne pourra bientôt plus distinguer l'authentique de l'artificiel.

Finalement, il y a ce manque de véritables sources qui se fait ressentir même chez nous, au Québec. Qui n'a jamais entendu un politicien s'abstenir de répondre sur des questions posées par les journalistes qui, eux, essaient de nous transmettre ces données essentielles, mais avec difficulté ? Selon la loi 44 dans les droits juridiques de la Charte Québécoise des droits et libertés⁵ : « Toute personne a droit à l'information, dans la mesure prévue par la loi. » Pourtant, au Québec, avons-nous réellement accès à de l'information juste ? Difficile à croire. Plusieurs institutions fédérales ne sont pas soumises à cette loi, comme les cabinets ministériels, le bureau de la gouverneure générale et le Parlement⁶. Ce manque de sources donne certainement l'occasion de partir des rumeurs qui se propageront dans nos médias préférés. C'est en partie de ce manque de bonnes sources que, dans notre province, il est difficile pour nous d'avoir de l'information potable.

En conclusion, je crois que la valeur de l'information est corrompue par des histoires montées de toutes pièces, dans les réseaux sociaux. J'imagine que ce sera difficile de convaincre les citoyens qu'ils ont de la fausse information devant les yeux. Comme disait Mark Twain : « Il est plus facile de tromper les gens que de les convaincre qu'ils ont été trompés.